



+

AG DU CLUB

VENREDI
10 JUIN 19H00

+





PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSBC HANDBALL

Association : Association Sportive de Saint Brice Courcelles Handball
Adresse : 9 place Jacques Brel - 51370 Saint Brice Courcelles
Tél : 09.70.46.01.77

Le 03/07/2021 à 11h00, les membres de l'association ASSBC Handball se sont réunis au gymnase de St Brice Courcelles en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente.

L'Assemblée était présidée par Mme Catherine ROUSSEL, présidente de l'association. Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Mme Isabelle LEFORT

Sont excusés :

Merci pour leur présence à :

Mme CHERONNET Rose, RCH
Mr LEFORT Jean-Marie, Taissy
Mr LEQUEUX, vice-président de la ligue Grand Est
Mme Evelyne QUENTIN, Maire de St Brice Courcelles
Mr Raphaël BLANCHARD, conseiller départemental
Mr Olivier BILLAUDELLE, président du centre social
Mr Bernard HANNEQUIN, représentant du comité marne
Mr Pascal VERNANT, Conseiller municipal mairie de Saint Brice Courcelles

Sont excusés :

Le club de Tinquieux et de Bazancourt

Le quorum étant atteint (plus du quart des licenciés de +16 ans = 43 personnes/152), l'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

- Adoption du PV de l'assemblée générale du 03/07/2021
- Rapport moral de la Présidente et adoption
- Rapport financier : approbation des comptes 2021 et du budget prévisionnel 2022.
- Rapport des vérificateurs aux comptes et élection des vérificateurs pour la prochaine saison
- Présentation et vote des cotisations

- Point des commissions
- Questions diverses

La Présidente a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations par courriel et ont été mis en ligne sur le site du club.

Il a été fait lecture des différents rapports :

- Procès-Verbal de l'AG du 05/09/2020 : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

- Rapport moral de la présidente : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

- Rapport Financier : l'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier de l'exercice clos le 31/12/2020 et après avoir pris connaissance des comptes de l'association pour ledit exercice, comptes validés par les vérificateurs de comptes (Corinne ARDOIN et Marie-Pierre BRAY), approuve ces comptes et le rapport énoncé. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

- Affectation du résultat : L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 567.63 € au compte « Autres réserves » en totalité. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- Budget prévisionnel 2021 : Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2020 ainsi présenté. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- L'assemblée générale approuve, en conséquence, les actes de gestions accomplis par le conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de leur mandat, pour cet exercice aux membres du conseil d'administration.

- Election des vérificatrices aux comptes pour 2021/2022 :
Marie-Pierre BRAY et Patricia DEMULE

- Sont élues à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

- Cotisations 2021/2022 :

Les cotisations de la saison 2021/2022 seront identiques à celles de la saison 2020/2021 pour une création de licence. Le tarif familial pourra s'appliquer pour une création d'une deuxième licence dans une famille.

Pour les renouvellements de licences, les licenciés pourront bénéficier d'un avoir de 50%.

L'Assemblée Générale adopte les tarifs à l'unanimité.

- Présentation du projet club 2021/2024
- Prise de parole M. LEQUEUX
- Prise de parole Mr Raphaël BLANCHARD
- Prise de parole d'Evelyne QUENTIN

- Membres du CA :
Démission de Camille ROUSSEL et Serge ROUSSEL

- Renouvellement des 22 titulaires et remplacement de Camille et Serge :
- Votants :

- Exprimés : 49 votes
- Suffrages exprimés :
- Valérie MOREAU : 15 votes
- Robin GOUDOUR :
- Frédéric GEERTS :
- Hélène STOLTZ :

Sont élus Frédéric GEERTS et Robin GOUDOUR.

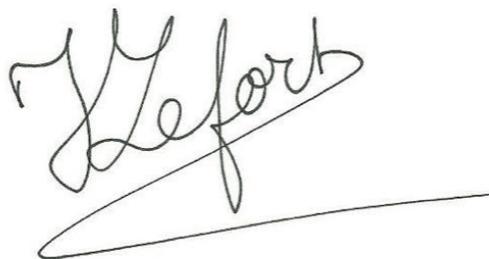
L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12h00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente et la Secrétaire de séance.

A Saint Brice Courcelles, le 03/07/2021 :



La Présidente de l'ASSBC Handball
Catherine ROUSSEL



La Secrétaire de séance
Isabelle LEFORT



RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

- Adoption du PV de l'assemblée générale du 03/07/2021
- Rapport moral de la Présidente et adoption
- Rapport financier : approbation des comptes 2021 et du budget prévisionnel 2022.
- Rapport des vérificateurs aux comptes et élection des vérificateurs pour la prochaine saison
- Présentation et vote des cotisations
- Point des commissions
- Questions diverses

Bonjour à tous,

Je suis très heureuse de vous accueillir pour notre Assemblée générale qui clôture une saison 2021/22 presque normale !

Excuses :

Remerciements :

pour leur présence à cette assemblée et pour leur soutien.

La covid nous a « presque » laissé tranquille et après 2 saisons de frustration et de déception, nous avons pu retrouver le chemin du gymnase et les compétitions.

Bien sûr il a fallu jongler avec les mesures sanitaires encore bien présentes et les reports de matchs dus au variant extrêmement contagieux, mais nous sommes allés au bout des championnats.

Bien sûr les organismes ont souffert de ces années difficiles et pire encore les priorités de chacun ont changé. Après ces années d'arrêt forcé, la machine a été difficile à relancer. Le cocon familial retrouvé, il a été difficile de le quitter de nouveau. Même si nous étions heureux de nous retrouver, chacun l'a exprimé différemment et nous avons tous pris la mesure du temps perdu et volé par cette pandémie.

La saison qui se termine a néanmoins été positive, grâce à l'engagement des membres du bureau, du conseil d'administration, de nos salariés, des commissions, des entraîneurs et encadrants et de nos bénévoles, et je les en remercie.

CE QU'IL FAUT RETENIR DE 2021/2022 ET QUI SERA DÉVELOPPÉ PAR LES COMMISSIONS :

- Un nombre de licenciés **en hausse**
- La pérennisation de nos **2 emplois salariés** et de **notre contrat d'apprentissage**.
- L'investissement et le bon travail de nos **2 services civiques** : Maëlle et Noah
- La poursuite de la **section sportive** au collège Paulette Billa, gérée par Morgan
- L'ouverture de la **section Handball** au Lycée ARAGO, gérée par Yacinn
- L'**accroissement de notre visibilité** grâce à une bonne communication, facebook, insta, les vidéos d'avant matchs et l'utilisation du panneau lors des matchs de N2.
- La reprise des **événements « partenaires »**
- Le retour du **loto, de la boutique, des buvettes...**
- Le **label or** de notre école de Hand, emmenée par Pierrot et son armée de parents
- Les **Bricos stages** à l'occasion des petites vacances
- Les **interventions scolaires régulières** en primaire, auprès de l'école de St Brice Courcelles et ponctuellement auprès de l'école de Champigny.
- Les **actions avec les jeunes** issus des quartiers prioritaires de la ville, via les Maisons de quartier
- La belle journée **Hand'ensemble** organisée par Yohan
- **La réussite au titre 5** de notre entraîneur de N2 Yacinn, que nous félicitons tant pour sa formation que pour ses résultats avec l'équipe 1.
- A ce propos, quelques résultats : **une très belle 2ème place de notre équipe N2 (meilleur classement jamais obtenu), une très belle 1ère place de l'équipe 3 +16 garçons en championnat départemental, une excellente 1ère place de l'entente U13 féminine.**

Mais également le maintien en Championnat de France de l'entente **MARNE U18, 1ers de la poule basse.**

Mais surtout je tenais à féliciter l'ensemble des équipes, leurs entraîneurs et les encadrants pour leurs résultats, leur investissement et leur engagement.

- **Nous remercions également nos arbitres Nationaux, Régionaux, départementaux, ainsi que nos JAJ et toute l'équipe qui les encadre et les suit au sein de l'école d'arbitrage.**

MAIS NE NOUS VOILONS PAS LA FACE, NOUS AVONS ÉGALEMENT SUBI DES REVERS :

- Nous n'avons pas réussi à maintenir notre équipe U16 Masculine en Prénat Grand-Est, ce qui était un des objectifs de notre projet sportif.
- Nous avons dû composer avec un gymnase amputé de sa salle parquet, ce qui n'a pas permis à certaines équipes de s'entraîner à St Brice Courcelles et occasionné des dépenses supplémentaires de location de salle.
- Les changements intervenus au sein du RCH ont impacté fortement nos ententes féminines.
- Nous devons parfaire notre organisation au sein des ententes Marne

Et enfin je ne pouvais pas terminer ce bilan de la saison écoulée sans parler du terrible accident qui s'est déroulé lors d'un match de report de l'équipe 3 et qui a vu la mort d'un joueur de 51 ans de Châlons en Champagne, nous rappelant que certaines mesures doivent être mise en place dès la rentrée

- Information auprès des entraîneurs, informations dans le gymnase pour la gestion des secours, numéros d'urgence ...le tout en collaboration avec la Mairie.

NOUS DEVONS DÉSORMAIS TIRER PARTI DE CETTE SAISON PASSÉE ET NOUS TOURNER VERS LA NOUVELLE SAISON 2022/2023 - PLUSIEURS PROJETS SONT DÉJÀ ENGAGÉS :

- Yohann HERBULOT, [continuera son apprentissage](#) au sein du club avec pour ambition l'obtention de son niveau 4.
- Comme chaque année, 2 services civiques devraient nous rejoindre : [Tout d'abord Charlyne GEERTS](#) qui gère actuellement les U9 avec Delphine, reste à trouver le 2ème.
- Nous allons travailler avec vous tous à la rentrée sur [un projet éco-citoyenneté – Hand'vironnement](#)
- Nous organisons demain après-midi pour la 1ère fois et en collaboration avec le Comité Marne [un tournoi HAND à 4 féminin U11/U13 et U16](#)
- Le stage d'été « [multi activités et Handball](#) » sera reconduit du 17 au 22/07 à Giffaumont.
- Nous reconduirons les actions auprès [des écoles et des Maisons de quartiers \(QPV\)](#)
- Yacinn travaille sur [un nouveau stage « performance »](#) avec Daouda au profit de l'association cœur d'Afrique, pour les vacances de la Toussaint.
- Le [recrutement pour l'équipe N2](#) est clos avec l'arrivée de 5 nouvelles recrues
- La saison prochaine devrait voir l'arrivée probable de [2 nouveaux contrats d'apprentissage](#) : l'un au niveau de la communication et l'autre au niveau du partenariat
- Bien sûr, [la formation de nos entraîneurs, de nos encadrants, et la structuration de l'école d'arbitrage](#) resteront au cœur de nos préoccupations, ainsi que la pérennisation de nos sections sportives à Tinqueux et Arago.

MAIS TOUT COMME LA SAISON PASSÉE, NOUS DEVONS TOUJOURS ET PLUS ENCORE

- [Trouver et former de nouvelles ressources](#) pour mieux accompagner, encadrer et entraîner nos équipes
- [Accroître le nombre des bénévoles](#) et étoffer/consolider certaines commissions (n'hésitez pas à venir nous voir)
- [Trouver des ressources pour accompagner les équipes en déplacement](#), notamment sur le secteur performance (transport et gestion des tables)
- [Continuer à étoffer notre réseau de partenaires financiers](#)

Comme chaque année, je vous rappelle notre site www.handstbrice.fr - C'est réellement le relais entre le club et vous tous. Vous y trouverez toutes les informations utiles et je vous invite à le parcourir régulièrement.

Je tenais également à souligner et saluer le travail de tous au quotidien et enfin je terminerai en adressant tous mes remerciements :

- [A Mme le Maire Evelyne QUENTIN, Mr VERNANT](#) plus particulièrement chargé des sports, ainsi qu'aux services de la Mairie de St Brice Courcelles.
- [Au centre social avec lequel nous collaborons régulièrement](#) et qui nous permet d'utiliser leurs structures (bureau

et salles de réunion)

- A l'équipe dirigeante qui m'entoure et qui s'investie chaque jour pour notre club.
- A l'ensemble du conseil d'administration, les responsables de commissions sans oublier leurs membres actifs
- Aux entraîneurs, coachs, arbitres et parents qui suivent et accompagnent les jeunes de notre club
- Aux bénévoles et supporters qui viennent aider et soutenir nos équipes
- A nos partenaires institutionnels et privés, présents et futurs sans lesquels nous ne pourrions pas envisager l'avenir de votre club.

Nous avons plus que jamais besoin de vous tous pour construire un avenir serein et durable !

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux arrivants et espérons qu'ils prendront beaucoup de plaisir au sein du club et de cette grande famille du HANDBALL dans le club et ce de façon durable. Nous avons également une pensée pour ceux qui partent vers de nouveaux horizons. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et de réussite dans leurs nouveaux projets étudiants, sportifs ou professionnels.

L'année n'est pas encore terminée puisque nous aurons l'évènement de Hand à 4 le 11/06, et le repas de tous les bénévoles ayant œuvré cette saison et désirant s'investir sur 2022/2023, le 2 juillet midi et surtout les entraînements continuent jusqu'aux vacances scolaires !

A très bientôt



RAPPORT FINANCIER

- **Rapport Financier** : l'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier de l'exercice clos le 31/12/2020 et après avoir pris connaissance des comptes de l'association pour ledit exercice, comptes validés par les vérificateurs de comptes (Corinne ARDOIN et Marie-Pierre BRAY), approuve ces comptes et le rapport énoncé. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

- **Affectation du résultat** : L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 567.63 € au compte « Autres réserves » en totalité. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- **Budget prévisionnel 2021** : Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2020 ainsi présenté. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- L'assemblée générale approuve, en conséquence, les actes de gestions accomplis par le conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de leur mandat, pour cet exercice aux membres du conseil d'administration.

- Election des vérificatrices aux comptes pour 2021/2022 :

Marie-Pierre BRAY et Patricia DEMULE

- Sont élues à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

- **Cotisations 2021/2022** :

Les cotisations de la saison 2021/2022 seront identiques à celles de la saison 2020/2021 pour une création de licence. Le tarif familial pourra s'appliquer pour une création d'une deuxième licence dans une famille.

Pour les renouvellements de licences, les licenciés pourront bénéficier d'un avoir de 50%.

L'Assemblée Générale adopte les tarifs à l'unanimité.

- **Affectation du résultat** : L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 567.63€ au compte « Autres réserves » en totalité. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- **Budget prévisionnel 2021** : Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2020 ainsi présenté. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- L'assemblée générale approuve, en conséquence, les actes de gestions accomplis par le conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de leur mandat, pour cet exercice aux membres du conseil d'administration.

- Election des vérificatrices aux comptes pour 2021/2022 :

Marie-Pierre BRAY et Patricia DEMULE

- Sont élues à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

- **Cotisations 2021/2022** :

Les cotisations de la saison 2021/2022 seront identiques à celles de la saison 2020/2021 pour une création de licence. Le tarif familial pourra s'appliquer pour une création d'une deuxième licence dans une famille.

Pour les renouvellements de licences, les licenciés pourront bénéficier d'un avoir de 50%.

L'Assemblée Générale adopte les tarifs à l'unanimité.

Mesdames, Messieurs, chers adhérents,

Les dirigeants de votre association sont heureux de vous présenter les comptes pour l'exercice 2021, conformément aux dispositions de l'article 20 de nos statuts. Ces comptes ont été validés par les vérificateurs Mmes Patricia LEMAIRE et Marie-Pierre BRAY conformément à l'article 18 des statuts.

Votre association a clôturé le 31 décembre 2021 les comptes de son exercice comptable. Comme l'an dernier, la durée de cet exercice a été de 12 mois.

LE RAPPORT FINANCIER ÉVOQUE SUCCESSIVEMENT :

- les résultats de la gestion de l'exercice 2021,
- la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2021,
- le budget 2022

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion et à l'affectation du résultat.

Le résultat 2021 de l'association s'élève à 66 874,99 euros. Les recettes ont donc été plus importantes que les dépenses.

Les recettes proviennent de :

- de nos partenaires : qui nous ont accompagnés cette année 2021 à hauteur de 115 550 euros, une hausse de 27 000 euros par rapport à l'an dernier suite à des versements différés dans le temps suite à la crise sanitaire ou avec l'arrivée de nouveaux partenaires.

- des subventions obtenues :

- de la Mairie de St Brice à hauteur de 30 000 €
- du département pour 34 000 €
- de la région à hauteur de 16 500 euros.
- de l'ANS : 18 300 € obtenue grâce à l'embauche de salariés.

- des licences pour 27 000 euros, poste en légère baisse suite aux réductions octroyées pour le renouvellement des licences.

- les stages réalisés pendant les vacances notamment au lac du Der et avec le joueur Daouda ont permis une rentrée d'argent à hauteur de 13 000 euros.

Les recettes permettent de financer les principales dépenses suivantes :

- Les achats de licences pour 15 000 euros,
- Les frais de mutation et d'engagement à hauteur de 5 100 euros
- Des dépenses pour les stages à hauteur de 11 000 euros
- Les salaires et charges sociales de nos 3 salariés pour 53 300 euros,
- Les frais de transports en bus et minibus pour 9 500 euros
- Les indemnités de déplacements versés à hauteur de 35 600 euros
- Les rémunérations des arbitres à hauteur de 8 000 €

Nous tenons à souligner que, comme chaque année, la commune de St Brice Courcelles met gracieusement à disposition les salles du gymnase ainsi que les minibus de la commune. Les entraînements ont lieu dans la salle bleue (et bientôt, nous espérons, dans la salle parquet) toute la semaine sans compter les matchs les week-ends. C'est une économie importante pour l'association. Nous tenons à remercier la mairie.

Il vous est proposé de reporter ce résultat positif en autres réserves.

Nous vous présentons un budget 2022 équilibré qui a été arrêté par le dernier conseil d'administration réuni.

Nous espérons obtenir sur 2022 des recettes à hauteur de 292 953 € :

- des subventions pour 110 300 €
- 115 000 € de revenus des partenaires,
- 36 700 € grâce aux ventes de licences.

Face à ces recettes, nous estimons avoir comme principales dépenses :

- des achats de licences pour 23 000 €,
- des locations de bus et minibus à hauteur de 23 600 €
- des indemnités de déplacements versées pour 51 000 €
- des salaires et charges sociales pour 82 000 €

Il vous est proposé d'approuver ce budget prévisionnel 2022.

La Trésorière
Amélie KUBIAK

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué un contrôle de la comptabilité de l'Association de Saint-Brice-Courcelles Handball.

Cette vérification a été faite le mardi 24 mai 2022, par sondage sur les recettes et les dépenses de l'association, n'apportant pas de remarque particulière de notre part.

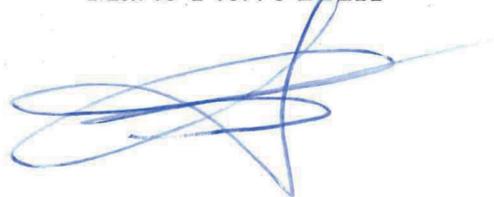
Il reflète la réalité des comptes qui vous sont présentés et peuvent en conséquence être approuvés par l'assemblée générale.

Reims, le 24 mai 2022.

Patricia LEMAIRE



Marie-Pierre BRAY





COTISATION 2022/2023

PROPOSITION		Création	Renouvellement		Tarif famille à partir de la 2ème licence créée dans la famille
			Avant le 25/09/2022	Après le 25/09/2022	
BB	Nés en 2017 et 2018	80€	80€	95€	72€
Mini	Nés en 2015 et 2016	120€	120€	135€	108€
U9	Nés en 2014	120€	120€	135€	108€
U11	Nés en 2012 et 2013	125€	125€	140€	112.50€
U13	Nés en 2010 et 2011	140€	140€	155€	126€
U15	Nés en 2008 et 2009	150€	150€	165€	135€
U18	Nés en 2005, 2006 et 2007	160€	160€	175€	144€
+ 18 ans	Nés en 2004 et avant	255€	255€	270€	229.50€
		205€	205€	220€	184.50€
Handfit	Nés en 2004 et avant	85€	85€	95€	x

Pour les dirigeants, le club prend en charge le coût de licence, mais pas la

cotisation du centre social.

